Comparer les clauses, pas les étiquettes

1 / 3 - Deux lectures de multirisque

Une multirisque peut contenir de la mobilité et du bris ; une police technique peut conserver des limites de lieu. Pour juger un contrat, partez d'un scénario réel : appareil heurté sur son trépied, vol dans le véhicule ou envoi au SAV. Cherchez ensuite la catégorie du bien, l'événement, le lieu et le mode d'indemnisation.

MAAF : une mobilité existe, avec plusieurs régimes

Document : CG Multirisque professionnelle 11031, édition 01/26, art.11, pages imprimées 35-39 (PDF 36-40). **Apport :** une mobilité souscrite aux conditions particulières peut comprendre bris et dommages de transport. **Limite :** les événements pendant transport ne sont pas ceux du régime hors transport ; perte, disparition et vol sont exclus de cette garantie de dommages de transport, le vol étant traité séparément.

Le bris exclut aussi certains biens confiés ou prêtés, avec exceptions pour leasing, crédit-bail et location professionnelle courte durée. **Question utile :** quel régime s'applique à mon matériel et à chaque type de déplacement ?

Hiscox : le mot « portable » a une définition

Document : conventions spéciales MRP0623, définitions p.4-5 et vol 8.1 p.9-10. **Apport :** le vol vise expressément l'informatique portable en tout lieu. **Limite :** cette catégorie ne comprend pas automatiquement un scanner transportable. Le texte exclut le vol dans les véhicules entre 21h et 7h, avec l'exception prévue pour un véhicule remisé dans un endroit clos et fermé ou gardienné.

Ces textes montrent des possibilités et des restrictions. Ils ne prouvent ni que votre scanner est accepté, ni que ces versions sont celles de votre contrat.

REPÈRES ET SOURCES

[CG1] MAAF CG 11031 - 01/26 - Art. 11 p.35-39 ; indemnisation p.78 ; indexation p.70 et 82. PDF : ajouter 1 aux pages imprimées. Consulter la source.

[CG2] Hiscox conventions spéciales MRP0623 - Définitions p.4-5 ; vol p.9-10 ; indemnisation p.13-14 ; indexation p.30. Consulter la source.

Document non contractuel, peut nécessiter d'être actualisé et contextualisé en fonction de votre dossier.

Une police technique se lit aussi en plusieurs pièces

2 / 3 - Une troisième mini-analyse et la bonne méthode

Groupama : les CG ne suffisent pas à connaître la garantie

Document : CG Assurance bris de machines 3350-238062-032026, pages 5 et 11. Elles renvoient à trois conventions : engins et matériels mobiles ; machines stationnaires et installations techniques ; matériels informatiques, électroniques et médicaux. Les garanties et conventions doivent être expressément souscrites aux conditions particulières.

Apport : le cadre oblige à identifier la famille d'équipement et la pièce qui décrit ses événements couverts.
Limite : les CG seules ne donnent pas la réponse à un vol, une chute ou un usage chez un client. Elles situent aussi les garanties dans des lieux et territoires déterminés. Le titre « bris de machines » ne signifie pas « garanti partout ».

Contexte à conserver : ce PDF générique est publié par CISIC dans son parcours d'assurance des implants cochléaires. Ce contexte ne démontre aucune éligibilité d'un scanner à cette offre. Nous utilisons ici les mécanismes des CG, sans transposer la convention collective.

Réunir les pièces qui se répondent

Pièce	Ce qu'elle permet de vérifier
Conditions générales	Cadre, définitions, obligations et règles de règlement.
Conventions ou intercalaires	Événements, catégories, extensions et exclusions spécifiques.
Conditions particulières	Garanties choisies, biens et usages déclarés, montants, franchises et dates.
Avenants et accords	Modifications acceptées, portée et prise d'effet.

Demandez quelle pièce prévaut en cas de différence. Ne supposez pas qu'un résumé produit, une attestation générale ou une page commerciale remplace cet ensemble.

REPÈRES ET SOURCES

[CG3] Groupama CG 3350-238062-032026 - Document public hébergé par CISIC, parcours implants. Cadre BDM : p.5,8-11,21,26-28. Conventions et CP nécessaires. Consulter la source.

Document non contractuel, peut nécessiter d'être actualisé et contextualisé en fonction de votre dossier.

Préparer une comparaison qui aide à décider

3 / 3 - Une grille courte à remplir avec le courtier

Choisissez deux ou trois situations qui représentent votre travail. La comparaison doit montrer une différence concrète, pas produire une colonne de « oui » sans conditions. Vous pouvez remplir cette grille pendant l'échange avec votre courtier, sans tenir de journal quotidien.

Situation	Ce que la proposition doit expliquer	Référence et réponse
Choc sur site client	Catégorie du bien, dommage accidentel, lieu et contrôle après incident.	Clause : _____ Réserve : _____
Vol dans le véhicule	Circonstances admises, horaires, fermeture, remisage et montant maximal.	Clause : _____ Limite : _____
Transport ou SAV	Transporteur ou transport propre, garde du tiers, début et fin de la protection.	Clause : _____ Accord : _____
Remplacement	Base de valeur, vétusté, frais annexes, franchise et sous-limite.	Calcul : _____ Reste : _____

Trois questions pour terminer la lecture

1. Sous quelle définition mon appareil et ses accessoires sont-ils acceptés ?
2. Quel scénario important reste sans réponse, ou dépend d'une extension ?
3. Quel écrit confirme l'ajustement demandé, avec quelle date d'effet ?

Une proposition différente n'est pas forcément meilleure dans tous les cas. Le choix se fait en rapprochant les écarts du risque que l'entreprise peut supporter et de sa capacité à reprendre son activité.

Lectures de versions publiques consultées le 10/11/2026. Les documents peuvent changer. Aucune comparaison exhaustive du marché, aucun classement d'assureurs et aucune garantie MENELAS acquise.

Une question sur votre dossier ? Décrivez les biens et les usages, sans joindre de données clients.
menelas.co/contact

Document non contractuel, peut nécessiter d'être actualisé et contextualisé en fonction de votre dossier.